

# Bachelier en Comptabilité

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : [eco.mons@helha.be](mailto:eco.mons@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04S Impôt des personnes physiques 1			
Code	ECCM1B04SIPP1	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Karine BALON</b> ( <a href="mailto:karine.balon@helha.be">karine.balon@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but de former l'étudiant à l'élaboration d'une déclaration fiscale IPP pour la Région wallonne et de déterminer les charges professionnelles d'un contribuable.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
  - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
  - 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
  - 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable**
  - 3.2 Établir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
  - 4.2 S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
  - 5.1 Mettre en place des outils de gestion des flux d'information économique et comptable (collecter les informations, classer et archiver les documents,...)
  - 5.3 Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s'assurer du respect des délais

### Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable:

- d'établir, en ayant uniquement à sa disposition les documents usuels utilisés pendant les séances d'exercices, une déclaration de base IPP à partir d'un cas pratique donné, composé de documents authentiques ou d'informations mises à sa disposition;
- de déterminer les charges professionnelles d'un contribuable à partir d'un cas pratique donné (documents authentiques ou informations mises à sa disposition).

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECCM1B04IPP1A Impôt des personnes physiques

48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM1B04IPP1A Impôt des personnes physiques

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

**Principe général :** la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

#### Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier en Comptabilité

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
 Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : [eco.mons@helha.be](mailto:eco.mons@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Impôt des personnes physiques			
Code	3_ECCM1B04IPP1A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Karine BALON ( <a href="mailto:karine.balon@helha.be">karine.balon@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but de former l'étudiant à l'élaboration d'une déclaration fiscale IPP pour la Région wallonne et de déterminer les charges professionnelles d'un contribuable.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 1: S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution.

1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité;

1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles.

Compétence 2: Communiquer: écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe

2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs.

Compétence 3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable

3.2 Etablir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes.

Compétence 4: Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

4.2 S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données.

Compétence 5: S'organiser: structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

5.1 Mettre en place des outils de gestion des flux d'information économique et comptable (collecter les informations, classer et archiver les documents,...);

5.3 Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s'assurer du respect des délais.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Introduction à l'IPP;
- Les caractéristiques de l'IPP;
- Etude de la partie I de la déclaration (cadre II, cadre III, cadre IV, cadre VI, cadre VIII, cadre X);
- Etude de la partie II de la déclaration (cadre XVII et cadre XVIII);
- Détermination des charges professionnelles pour les personnes liées par un contrat de travail, les indépendants et les professions libérales.

## Démarches d'apprentissage

Cours magistral  
Approche par situation-problème  
Approche déductive  
Etude de cas  
Travail en autonomie

## Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses.

## Sources et références

Guide Déclaration Impôt des personnes physiques, M. De Mey et N. Nlmmgeers, Wolters Kluwer;  
Précis de la déclaration IPP 2021;  
Guide fiscal du contribuable - IPP - 2021, UNSP;  
Guide impôts 2021, Test achats.  
Ces ouvrages ne sont ni indispensables ni obligatoires à la réussite de l'AA mais simplement conseillés.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus
- Notes de cours
- Tax on calc

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit (100%) en présentiel.

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être fait en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### Dispositions complémentaires

Principe général: lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage (examen écrit: 100%).

Exceptions:

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE.

le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).